

**Choix réduit,
nourriture hors de prix**

initiatives agricoles

2x NON

Conférence de presse

Comité «2x Non aux initiatives agricoles»

**Choix
réduit,
nourriture
hors de prix**



23 septembre 2018

2x NON
initiatives agricoles

**Choix réduit,
nourriture hors de prix**

initiatives agricoles

2x NON

**Choix réduit,
nourriture hors de prix**

initiatives agricoles

2x NON

Berne, le 7 août 2018

Invitation aux médias - Conférence de presse

Comité « 2x Non aux initiatives agricoles »

Madame, Monsieur,

Chers journalistes,

Le 23 septembre 2018, la population suisse sera appelée à se prononcer sur deux initiatives agricoles lancées par les cercles verts de gauche. Toutes deux ont des objectifs similaires, elles demandent un changement de cap dans la politique agricole, entraînent une fermeture du marché et génèrent une importante bureaucratie douanière. Pour les consommateurs, ces initiatives signifient un choix réduit et une nourriture hors de prix.

Le comité interpartis réunit le PLR, l'UDC, le PDC, le PBD ainsi que des associations économiques dans la lutte contre ces initiatives agricoles. Nous avons le plaisir de vous inviter à une conférence de presse, au cours de laquelle nous vous exposerons nos arguments :

Mardi 14 août, à 10h30

Salle de conférence de la Käfigturm (2^{ème} étage), Marktgasse 67, 3011 Berne

Seront présents à la conférence de presse pour représenter le comité :

- › **Isabelle Moret**, conseillère nationale PLR (VD), 079 332 08 23
- › **Christian Imark**, conseiller national UDC (SO), 079 406 84 41
- › **Babette Sigg Frank**, présidente de l'association alémanique des consommateurs (Konsumentenforum) & présidente des Femmes PDC, 076 373 83 18
- › **Rosmarie Quadranti**, conseillère nationale PBD (ZH), 079 865 66 11
- › **Daniel Borner**, directeur de Gastrosuisse, 044 377 53 55

Merci de confirmer votre participation jusqu'au 13 août 2018 à schuler@fdp.ch.

Nous nous réjouissons de votre participation.

Meilleures salutations,

Marcel Schuler

Responsable campagnes PLR.Les Libéraux-Radicaux Suisse

Contact

- › Marcel Schuler, Responsable campagnes PLR.Les Libéraux-Radicaux, 079 589 22 22

**Choix réduit,
nourriture hors de prix**

initiatives agricoles

2x NON

**Choix réduit,
nourriture hors de prix**

initiatives agricoles

2x NON

Communiqué de presse, Embargo jusqu'au 14 août 2018, 10h30

Berne, le 14 août 2018

2x Non aux initiatives agricoles

Non à un choix réduit et une nourriture hors de prix

Le 23 septembre 2018, la population suisse sera appelée à se prononcer sur deux initiatives agricoles. Toutes deux ont des objectifs similaires : elles demandent un changement de cap dans la politique agricole, entraînent une fermeture du marché et génèrent une importante bureaucratie douanière. Pour les consommateurs, ces initiatives signifient un choix réduit et une nourriture hors de prix. Les ménages à plus faibles revenus seront particulièrement touchés par ce diktat étatique alimentaire. Aujourd'hui, au cours de sa conférence de presse, le comité interpartis, réunissant le PLR, l'UDC, le PDC, le PBD ainsi que des associations économiques et de consommateurs, a appelé à rejeter les deux initiatives agricoles.

NON à un choix réduit

Les initiatives agricoles ont certes de bonnes intentions et leurs noms semblent prometteurs, mais ce n'est pas parce qu'elles sont motivées par de bonnes intentions, qu'elles ont été correctement élaborées. Les conséquences ne semblent pas avoir été considérées : les deux initiatives imposent à l'Etat et à la branche agro-alimentaire de mettre sur pied un coûteux organe de contrôle, actif tant en Suisse qu'à l'étranger. Sans compter la bureaucratie supplémentaire qui en découlerait pour la Suisse, c'est un tout nouvel organe de contrôle hors de prix qui devra être créé pour l'étranger. Chaque tomate importée devra faire l'objet d'un contrôle, afin de s'assurer qu'elle ait bien été produite conformément aux normes suisses. Pour les produits transformés, ce serait encore plus compliqué, étant donné que les entreprises en amont devraient également faire l'objet de contrôle. Cette bureaucratie a un prix et est, selon le Conseil fédéral, très compliquée à mettre en œuvre. Conséquence : Nous pourrions ainsi voir disparaître des rayonnages de fins vinaigres balsamiques tout droit venus d'Italie, simplement à cause d'une bureaucratie douanière pour répondre à des exigences spécifiques au marché suisse trop importante et trop coûteuse pour les petites entreprises. Quant aux producteurs internationaux, bouleverser leurs méthodes de productions pour le petit marché suisse leur coûterait bien trop cher. Les initiatives mènent donc toutes deux à un choix réduit, alors qu'aujourd'hui, les consommateurs

**Choix réduit,
nourriture hors de prix**

initiatives agricoles

2x NON

ont un choix élargi, régulé par les conditions actuelles et divers labels. Une réglementation supplémentaire n'est tout bonnement pas nécessaire.

NON à des prix à la hausse

Les citoyens devront payer le double des coûts pour ces deux initiatives agricoles et ce seraient les finances fédérales – et donc nos impôts – qui seraient chargées du financement du coûteux organe de contrôle nécessaire à leur mise en œuvre. Les prix des denrées alimentaires prendraient en outre l'ascenseur, étant donné que des exigences plus strictes généreront des coûts de productions à la hausse. La faible concurrence mettra elle aussi son grain de sel dans l'augmentation des prix et, si les initiants parviennent à étendre rigoureusement leur norme minimale excessive à toutes les denrées alimentaires disponibles, les prix ne cesseront d'augmenter. Il convient notamment de ne pas perdre de vue que le prix reste un facteur d'achat décisif pour de nombreux consommateurs. Quand on sait aujourd'hui déjà qu'un tiers des consommateurs fait ses courses à l'étranger, qu'advient-il si les prix augmentent encore ? Les effets escomptés des deux initiatives seraient alors occultés. Le 23 septembre prochain, rejetez les deux initiatives agricoles extrêmes.

Contacts :

- › Isabelle Moret, conseillère nationale PLR (VD), 079 332 08 23
- › Christian Imark, conseiller national UDC (SO), 079 406 84 41
- › Babette Sigg Frank, présidente de l'association alémanique des consommateurs (Konsumentenforum) & présidente des Femmes PDC, 076 373 83 18
- › Rosmarie Quadranti, conseillère nationale PBD (ZH), 079 865 66 11
- › Daniel Borner, directeur de Gastrosuisse, 044 377 53 55

Embargo jusqu'au 14 août 2018, 10h30

Seules les paroles prononcées font foi

2x NON aux initiatives agricoles

Isabelle Moret, conseillère nationale PLR/VD

Mesdames, Messieurs,

Chers journalistes,

Les deux objets agricoles soumis à votation le 23 septembre prochain revêtent un enjeu capital pour l'avenir de notre commerce et de notre économie. Le PLR, l'UDC, le PDC, le PBD ainsi que diverses associations économiques, telles que Gastrosuisse et economiesuisse, ont décidé de faire front commun pour rejeter les deux initiatives agricoles. Le comité réunit ce jour a pour objectif de vous présenter les principaux arguments contre ces deux initiatives. Celles-ci représentent non seulement une menace pour notre société libérale, mais elles vont également à l'encontre des accords commerciaux que nous avons signés avec l'Europe ainsi que les autres pays. Elles fragiliseraient en outre la position de la Suisse sur la scène internationale.

La conférence de presse se déroulera comme suit : après mon intervention visant à présenter de manière générale les effets négatifs de ces deux initiatives, mon collègue conseiller national UDC Christian Imark vous parlera de l'augmentation des prix qui en découlera. Mme Babette Sigg, présidente de l'association alémanique des consommateurs, prendra ensuite la parole et vous exposera la situation de ces derniers, confrontés notamment à une réduction des choix des aliments. Viendra le tour de ma collègue Mme Rosmarie Quadranti, conseillère nationale PBD, pour vous présenter les impacts négatifs qu'auront ces deux initiatives sur les accords internationaux. Finalement, Daniel Borner, directeur de Gastrosuisse, vous parlera des principaux enjeux économiques.

Si ces deux initiatives venaient à être acceptées, leur mise en œuvre aurait des conséquences fâcheuses pour notre industrie agro-alimentaire, pour les consommateurs et pour les contribuables suisses.

Ainsi, pour assurer les contrôles et le respect de nouvelles normes très strictes, un organe étatique devrait être mis en place, organe payé par le citoyen. Ainsi, ce dernier, non content de voir les prix des denrées alimentaires s'envoler, devrait également payer des impôts supplémentaires. Cet organe de contrôle se verrait également chargé de surveiller tous les produits arrivant de l'étranger, car l'initiative stipule

clairement que seuls les produits qui respectent les normes en vigueur dans notre pays peuvent être importés. Cette initiative est pratiquement impossible à mettre en œuvre. Il n'est pas possible de garantir le contrôle des conditions de production de toutes les denrées alimentaires importées sans que cela entraîne un énorme travail administratif pour la Confédération et les particuliers. Par ailleurs, l'industrie suisse serait soumise à une hausse des coûts, engendrée par de nouvelles lourdeurs administratives. Les petites entreprises familiales seraient les plus touchées, car celles-ci ne disposent pas forcément des ressources nécessaires pour restructurer leur production afin de se plier aux nouvelles normes et supporter de nouvelles charges. Ces désavantages concurrentiels se répercuteraient directement sur le marché de l'emploi, étant donné que sur les 70'000 emplois de la branche agro-alimentaire, plus de la moitié sont issus des PME. En résumé, cette initiative entraînerait une très lourde charge administrative et il s'agirait d'exporter le droit suisse « hors-sol », sans tenir compte des réalités de production appliquées dans les autres pays.

Concernant l'initiative sur la souveraineté alimentaire, les perspectives ne sont pas plus réjouissantes. Partout où un modèle similaire a été mis en place, les conséquences pour l'agriculture du pays furent désastreuses. S'il est certes nécessaire de protéger ce secteur dans notre pays, il ne faut pas l'isoler et encore moins le mettre sous tutelle. Une agriculture planifiée conduirait à la fin de l'innovation technologique, éliminerait les bienfaits liés à une libre concurrence et aboutirait à un monopole qui ne ferait, encore une fois, que gonfler les prix ! Non à une soviétisation de l'agriculture ! Nous ne voulons pas d'une soviétisation de l'agriculture, qui transformerait nos paysans en fonctionnaires fédéraux, à qui on expliquerait leur propre métier pour coller à une vision idéologique plutôt qu'à la réalité.

L'initiative sur les aliments équitables va trop loin, elle est extrême et plongerait notre pays et notre agriculture dans une profonde incertitude, ce qui serait, à moyen comme à long terme, très néfaste. Dès lors, le 23 septembre, il est important que ces deux initiatives soient rejetées. Il ne faut pas se laisser duper par un emballage a priori sympathique... Leur mise en œuvre serait impossible sans bouleversement considérable de notre feuille de route et jetterait en pâture le travail et les progrès accomplis depuis des années. Pour toutes ces raisons, notre comité interpartis souhaite voir ces deux objets balayés le 23 septembre, par 2x Non.

Contact:

Isabelle Moret, conseillère nationale PLR (VD), 079 332 08 23

<https://www.initiatives-agricoles-non.ch/>

Embargo jusqu'au 14 août 2018, 10h30

Seules les paroles prononcées font foi

Non à un marché réduit et à une hausse des prix

Christian Imark, Conseiller national UDC/SO

Les initiatives agricoles lancées par les Verts demandent que l'Etat durcisse les exigences sociales et écologiques concernant la production et la vente de denrées alimentaires. De nouvelles prescriptions étatiques en matière de production devront quant à elles certifier – tant en Suisse qu'à l'étranger – que seules les denrées alimentaires qui se plient aux exigences des initiants soient vendues en Suisse. L'importation de denrées alimentaires qui ne respecteraient pas les normes suisses serait interdite. La conséquence résultant d'un tel article constitutionnel serait que des employés suisses devraient, à l'étranger, contrôler que les agriculteurs et producteurs de denrées alimentaires respectent bien les prescriptions édictées par la Suisse. Chaque tomate importée devrait faire l'objet d'un contrôle afin de s'assurer qu'elle ait bien été produite conformément à la norme très stricte imposée par les Verts. C'est inévitable, des normes plus élevées vont de pair avec des contrôles plus nombreux. Les citoyens devraient payer le double des coûts pour ces nouvelles dispositions et ce sont les finances fédérales – et donc nos impôts – qui se verraient chargés du financement de l'organe de contrôle. Les prix des denrées alimentaires subiraient une augmentation massive, due aux exigences plus élevées en matière de production et aux processus d'importation rallongés. Et ce serait une fois de plus à l'Etat d'intervenir directement dans le marché libre. Aujourd'hui déjà, les denrées alimentaires sont 78% plus cher en Suisse que la moyenne européenne. La viande est quant à elle jusqu'à 150% plus chère.¹ En cas de Oui à l'initiative, les prix des denrées alimentaires subiront une nette hausse, poussant toujours plus de consommateurs à faire leurs courses à l'étranger. Les régions frontalières seraient aussi durement touchées par les conséquences de ces initiatives agricoles.

L'initiative « Pour des aliments équitables » met également en danger les agriculteurs. Elle demande en effet que tout aliment importé en Suisse soit produit conformément aux normes suisses. Le niveau de qualité des produits étrangers finira ainsi par égaler celui des produits suisses (garantie étatique) et les agriculteurs se verront privés de leur marque distinctive. La seule différence ne résidant alors plus que dans le prix, les grands perdants seraient les agriculteurs suisses, étant donné qu'ils doivent supporter

¹ http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Comparative_price_levels_for_food,_beverages_and_tobacco

des salaires et coûts de production plus élevés. Les initiants souhaitent par ailleurs que les exigences écologiques et sociales concernant la production et la vente de denrées alimentaires soient constamment relevées. L'objectif à long terme des Verts et d'imposer une norme bio pour tous. Pour les agriculteurs, cela signifierait de nouvelles prescriptions étatiques en matière de production et des contrôles plus stricts. La pression exercée sur les paysans producteurs sera encore accrue et leur marge de manœuvre entrepreneuriale s'en trouvera ainsi réduite.

Durant la campagne de votation, il s'agira de ne pas se laisser aveugler par les promesses des Verts. Les calculs de l'Office fédéral de l'agriculture montrent qu'un panier d'achat type composé de 25 produits alimentaires de production biologique coûtait, en février 2018, 48,1% plus cher que le même panier de produits de production conventionnelle (le tableau montre des exemples choisis). A long terme, il faudra donc compter sur une haute massive des prix des aliments. Dites non aux initiatives agricoles, les citoyens suisses paient déjà suffisamment pour leurs aliments !

Différences de prix entre les produits bio et conventionnels²

En février 2018, un panier de biens typique composé de 25 produits alimentaires de production biologique coûtait 48,1% de plus que le même panier de produits de production conventionnelle (le tableau montre des exemples choisis).

Produits	Unité	Prix du bio	Prix des produits conventionnels	Différence
Lait entier	CHF/litre	1,78	1,33	+33,8%
Emmental	CHF/kg	20,00	17,21	+16,2%
Crème entière	CHF/litre	13,31	6,21	+114,3%
Yaourt nature	CHF/kg	3,33	2,30	+44,8%
Entrecôte de bœuf	CHF/kg	85,66	74,30	+15,3%
Côtelette de porc	CHF/kg	26,71	18,11	+47,5%
Poulet entier	CHF/kg	19,25	9,11	+111,3%
Œufs	CHF/pièce	0,80	0,60	+33,3%
Pommes de terre fermes	CHF/kg	3,57	1,67	+113,8%
Pommes Gala	CHF/kg	6,51	3,70	+75,9%
Bananes	CHF/kg	3,12	2,61	+19,5%
Carottes	CHF/kg	4,22	2,17	+94,5%
Concombre	CHF/pièce	2,55	1,69	+50,9%
Champignons de Paris	CHF/kg	12,18	12,35	-1,4%
Rampons	CHF/kg	42,40	38,14	+11,2%

Contact:

Christian Imark, conseiller national UDC (SO), 079 406 84 41

<https://www.initiatives-agricoles-non.ch/>

² Source: Office fédéral de l'agriculture (OFAG), février 2018

Embargo jusqu'au 14 août 2018, 10h30

Seules les paroles prononcées font foi

Non à un choix réduit

Babette Sigg Frank, Présidente de l'association alémanique des consommateurs & Présidente des femmes PDC

Pour nous consommateurs, l'acceptation de l'initiative n'aura pas uniquement pour conséquence des aliments hors de prix. Il en découlera également un choix réduit : les nouvelles prescriptions engendreraient en effet une diminution de l'offre de denrées alimentaires. Selon le texte de l'initiative, de nombreux produits ne pourraient plus être importés en Suisse ou devraient être soumis à des contrôles très intensifs à l'étranger ou aux douanes. Si l'on résume les alinéas 1 et 2 de l'initiative « Pour des aliments équitables » : « Le Conseil fédéral fait en sorte que les produits agricoles importés utilisés comme denrées alimentaires répondent en règle générale **au moins** aux exigences de production et de transformation dans le respect de l'environnement, des ressources et des animaux, ainsi que dans des conditions de travail équitables ». Ce sont les exigences que le Conseil fédéral doit **au minimum** remplir en termes de production et de transformation. Il est ainsi clair que l'initiative ouvre la voie à de nouvelles prescriptions compliquées relatives aux denrées alimentaires et à des interdictions d'importation pour de nombreux produits !

Cette interprétation est également soutenue par l'Office fédéral de l'agriculture et n'est pas uniquement une rhétorique électorale. Le Conseil fédéral a lui aussi mis en avant la mise en œuvre compliquée de cette initiative lors de sa conférence de presse. Les Verts affirment quant à eux que l'initiative n'aurait aucune conséquence, ce à quoi je réponds que si leur initiative était si inoffensive que prétendu, ils n'en auraient tout simplement pas lancé une. Et même si les Verts s'en mordent aujourd'hui les doigts, ce qui est écrit noir sur blanc dans le texte de l'initiative est clair, elle n'est pas inoffensive : pour beaucoup de producteurs exportateurs, cela ne vaut tout bonnement pas la peine de bouleverser leurs méthodes de production uniquement pour le petit marché suisse. Les produits étrangers et spécialités exportées en petits volumes vers la Suisse disparaîtraient des magasins, étouffés par un monstre bureaucratique. Les frais douaniers seraient en effet trop élevés pour les producteurs. On pourrait ainsi voir disparaître des rayonnages de fins vinaigres balsamiques tout droit venus d'Italie, simplement parce que la bureaucratie douanière est trop importante pour les petites entreprises. Il est aussi tout à fait probable que les barres énergétiques d'un producteur international ne soient plus disponibles. Qui devra alors mettre la main au portefeuille pour payer les contrôles hors de prix permettant de s'assurer que les noisettes et le

**Choix réduit,
nourriture hors de prix**

initiatives agricoles

2x NON

lait utilisés dans ces barres énergétiques correspondent aux normes suisses ? Et qu'en est-il du camembert français ? Le lait utilisé pour faire le fromage provient de tellement d'exploitations différentes, souvent bien plus grandes que les exploitations suisses. Qui sera chargé d'aller contrôler que ces fermes produisent un lait conforme aux exigences suisses ? Et si les fermes devaient adapter leur fonctionnement ? Une adaptation exclusivement pour les prescriptions suisses ne vaut pas la peine. Cela signifierait en effet que les producteurs de fromage devraient traiter le lait utilisé pour le fromage destiné à l'exportation en Suisse séparément, ce à quoi ils ne sont pas du tout préparés au vu des coûts engendrés pour de faibles quantités produites. Autant de points que les Verts n'ont pas pris en compte.

L'initiative n'est pas seulement inachevée, elle s'en prend aussi directement à notre responsabilité personnelle en tant que consommateurs. Pensez-vous donc vraiment que je fais mes courses au hasard ? Je suis en mesure de décider moi-même ce que je veux acheter. L'offre actuelle en Suisse est large et diversifiée – même pour les produits bio et durables. La tendance prend un cap toujours plus écologique. Nous consommateurs, avons le choix et achetons nos aliments en fonction de nos besoins et de nos possibilités. L'initiative, en revanche, nous mettrait sous tutelle et limiterait le choix dont nous pouvons profiter. Les Verts tentent en fait de nous imposer sournoisement leur vision d'une alimentation « correcte », autrement dit, végétarienne. Même si les Verts affirment le contraire, les initiatives agricoles auront de lourdes conséquences sur le choix du consommateur.

Contact:

Babette Sigg Frank, présidente de l'association alémanique des consommateurs (Konsumentenforum) & présidente des Femmes PDC, 076 373 83 18

<https://www.initiatives-agricoles-non.ch/>

Embargo jusqu'au 14 août 2018, 10h30

Seules les paroles prononcées font foi

NON à une rupture avec les accords internationaux

Conseillère nationale Rosmarie Quadranti, PBD/ZH

Avant d'entrer dans les détails des obstacles au commerce qu'engendreraient les deux initiatives agricoles, soyons clairs : La Suisse ne dispose d'aucune ressource naturelle, ce qui la rend dépendante du marché international. Il est indispensable pour la prospérité de la Suisse que nos entreprises exportatrices puissent bénéficier de l'accès international au marché. Il ne faut pas non plus perdre de vue que deux francs sur cinq gagnés en Suisse dépendent du commerce avec nos partenaires internationaux. Ce partenariat doit donc à tout prix être maintenu et préservé de toutes les exigences extrêmes – qu'elles émanent de gauche comme de droite.

Les initiatives agricoles ont certes de bonnes intentions et leurs noms semblent prometteurs, j'en conviens. Mais ce n'est pas parce qu'elles sont motivées par de bonnes intentions qu'elles ont été correctement élaborées. Les initiatives contiennent toujours un soupçon de campagne électorale et il n'est pas rare de constater que leurs conséquences sont souvent négligées. Ce constat s'est d'ailleurs confirmé pour l'initiative 1:12, l'initiative sur les salaires minimums ainsi que pour l'initiative concernant l'immigration de masse.

Les répercussions des initiatives agricoles vont bien au-delà des frontières suisses. Selon l'accord actuel de l'OMC, la discrimination à l'encontre d'un produit fondée sur des méthodes de production qui ne se reflètent pas dans les caractéristiques physiques du produit n'est pas autorisée. C'est ce que l'on appelle le principe de non-discrimination – principe que nous avons reconnu. Le Conseil fédéral et moi sommes donc en accord sur le fait que l'initiative va à l'encontre de notre engagement avec l'OMC. Dans son message, le Conseil fédéral souligne que la Suisse risque des poursuites judiciaires, qu'elle perdrait probablement. En cas de différend international, la Suisse aura en effet bien du mal à se défendre contre les soupçons de protectionnisme qui pèsent sur elle.

Il est vrai que les initiants ont mandaté et présenté une expertise, qui devra d'ailleurs les aider dans leur interprétation. Mais cette même expertise relève la difficulté d'une mise en œuvre conforme à l'OMC. De nombreux prérequis seraient nécessaires pour que la mise en œuvre de l'initiative s'effectue dans le respect de l'accord avec l'OMC – comme notamment le principe de non-discrimination à l'égard des importateurs, ce qui aboutirait à ne pas la mettre en œuvre du tout. Certes, les initiants ont maintenant

fait quelques pas en arrière, affirmant que le texte de l'initiative n'était « pas vraiment » ce qu'ils voulaient dire. Mais le texte de l'initiative est tel qu'ils ont bien voulu l'écrire. Une mise en œuvre de l'initiative qui soit conforme à l'accord avec l'OMC n'est pas faisable, à moins de faire une croix sur la politique agricole actuelle. L'initiative devrait subir une métamorphose complète et irait à l'encontre de la décision du peuple concernant la sécurité alimentaire. Voulons-nous vraiment bouleverser à ce point notre politique agricole ?

En plus de l'accord avec l'OMC, il ne faut pas non plus oublier que cette initiative touche aussi les bilatérales et les 28 autres accords multilatéraux avec 38 partenaires contractuels. Les règles d'importations pour les produits issus de l'agriculture sont régies par l'accord entre la Suisse et l'Union douanière européenne, qui interdit les restrictions d'importations, mais aussi tout nouveau droit d'importation ou d'exportation. En ce point, les initiatives agricoles sont problématiques étant donné que toutes deux prévoient la possibilité d'attribuer des contingents tarifaires ainsi que l'échelonnement des droits à l'importation. L'UE n'acceptera pas si facilement une telle violation et il faudra s'attendre à des mesures de rétorsion. L'accord bilatéral agricole, composante des bilatérales I, régit l'accès réciproque au marché pour les produits agricoles sur base de l'équivalence des normes de production. La marge de manœuvre disponible pour définir quels produits sont équivalents est très petite. L'UE pourrait tout bonnement résilier l'accord sur l'agriculture, et par conséquent les bilatérales, car les accords sont soumis à la clause Guillotine.

Il est faux de dire qu'une mise en œuvre de l'initiative « Pour des aliments équitables » ne serait pas si compliquée. Cet argument de « mise en œuvre facile » avait déjà été avancé par les initiants de l'initiative concernant l'immigration de masse. En cas d'acceptation, la Suisse devra se mettre en contact avec chaque Etat concerné et ensuite négocier de nouveaux accords. La pression serait énorme et un litige commercial prévisible – autant d'éléments dont nous n'avons pas besoin.

Contact:

Conseillère nationale Rosmarie Quadranti, 079 865 66 11

<https://www.initiatives-agricoles-non.ch/>

Embargo : 14 août 2018, 10:30 Uhr

Seules les paroles prononcées font foi

NON à une contrainte inutile

Daniel Borner, directeur de GastroSuisse

En raison de la hausse prévue des prix des denrées alimentaires, le tourisme d'achat devrait lui aussi fortement augmenter. Les conséquences pourraient être catastrophiques pour le milieu de la gastronomie, mais aussi pour le commerce de détail suisse et l'hôtellerie. Selon le Crédit Suisse, les ménages suisses déboursent près de trois milliards de francs par an dans les régions frontalières pour les produits alimentaires, sans compter le tourisme gastronomique. En 2015, une étude mandatée par GastroSuisse concernant le tourisme gastronomique des Suisses dans les régions frontalières a révélé que près de quatre milliards de francs sont dépensés chaque année pour le tourisme gastronomique au-delà de nos frontières. Cette somme correspond à une part de 15% des dépenses totales de la population suisse pour la restauration hors-foyer. Le choc du franc de 2015 a montré que les consommateurs sont sensibles aux prix. Il n'est par conséquent pas surprenant de voir que les tourisms gastronomique et d'achat augmentent en cas de hausse des prix. L'offre proposée chez nos proches voisins sera également plus attirante que le choix réduit proposé en suisse. Certains produits ne devraient par ailleurs plus être importés du tout à cause des prescriptions étatiques. Comment la gastronomie pourra-t-elle se procurer les spécialités et produits étrangers, qui ne sont pas produits en Suisse ? La menace d'un diktat alimentaire plane. Les professionnels de la gastronomie pourraient alors ne plus pouvoir décider eux-mêmes ce qu'ils souhaitent servir à leurs clients.

Dans de nombreuses régions, les secteurs hôteliers et du tourisme font depuis longtemps face à un recul de fréquentation. En comparaison avec 2010, meilleure année recensée depuis 2000, les prestations du secteur hôtelier ont reculé de 9.6%. Des denrées alimentaires toujours plus chères et un choix réduit pourraient encore éroder cette compétitivité.

Le reproche que font les initiants selon lequel sans initiative rien ne serait entrepris pour lutter contre le gaspillage alimentaire n'est pas valable. Aujourd'hui déjà, la gastronomie et le secteur hôtelier suisses s'engagent – spontanément – pour une réduction des déchets alimentaires. En 2013, la branche s'est d'ailleurs réunie sous l'association United Against Waste. Nous voulons nettement réduire le gaspillage alimentaire jusqu'en 2020. Ce type d'initiative personnelle et cette liberté d'action

doivent être préservés. Les entreprises ont également un intérêt personnel à ménager les ressources afin de maintenir le prix de leurs marchandises au plus bas, rendant superflues de nouvelles interventions étatiques, telles que les initiatives agricoles. Ce type d'initiative entrave l'innovation et la compétitivité des entreprises, nuisant au passage à la place économique suisse toute entière.

Les initiants soutiennent aussi que seule la norme bio puisse être une solution sur le long terme. Aucun autre pays ne dépense autant par an et par habitant pour des produits bio et issus du commerce équitable, d'autant que la demande ne cesse d'augmenter. Ainsi, le chiffre d'affaires des produits bio des cinq dernières années est passé à près de 50% des 2,5 milliards de 2016, et cela se voit sur l'offre. A l'heure actuelle, un grand choix de produits respectant les critères de durabilité est proposé. Chacun peut acheter des produits issus du commerce durable sans aucune contrainte ni prescriptions en matière de consommation, qui engendrent par ailleurs d'énormes coûts supplémentaires. Cela prouve que sans loi spécifique, la tendance prend d'elle-même la direction que les initiants veulent lui donner, rendant leurs initiatives superflues.

Si cette tendance venait à se confirmer, en quoi avons-nous besoin d'une initiative portant préjudice à toute la chaîne de production, allant des agriculteurs aux secteurs agro-alimentaire et gastronomique, et aux par les consommateurs ? Les initiatives populaires nuiraient au commerce, l'industrie agro-alimentaire exportatrice serait moins compétitive, le tourisme et le secteur hôtelier subiraient une pression liée aux coûts supplémentaire, l'avenir de la voie bilatérale s'en trouverait encore plus incertain et enfin, le tourisme d'achat serait à la hausse. Nous n'en voulons pas, alors rejetons les initiatives alimentaires.

Contact:

Daniel Borner, 044 377 53 55

<https://www.agrarinitiativen-nein.ch/>